

BULLETIN D'ADHESION 2020

Parrainé par :



21 rue d'Inkermann 59000 LILLE Tél 03.20.57.42.38

unpi5962@orange.fr - www.unpi5962.org

SIRET : 78371077500025

Votre cotisation annuelle (hors droit d'entrée) est déductible des revenus fonciers soumis à un régime réel d'imposition

Tarifs applicables du au

Mme M.

Nom : Prénom : Profession :

Adresse (n° et voie) :

Code postal : [][][][][][] Ville :

Téléphone : .. / .. / .. / .. / Portable : .. / ... / .. / .. / .

Adresse e-mail : @

Déclare adhérer à l'UNPI Nord de France, Association Loi 1901 affiliée à l'UNPI, pour une durée de douze mois et être informé que mon adhésion se renouvellera tacitement pour la même durée faute de résiliation un mois avant l'expiration de mon engagement. La démission devra être notifiée au Président au siège de l'association : 21 rue d'Inkermann BP 1167 59012 LILLE cedex par lettre recommandée avec accusé de réception (la date d'envoi sera retenue). Cette adhésion ouvre droit au-delà des services proposés par l'UNPI Nord à l'abonnement à la revue mensuelle 25 Millions de propriétaires (au choix en version papier ou numérique, à cocher ci-après *).

Formules d'adhésion (Avantage Parrainage : - 10€) à choisir en cochant :

FORMULE 1 Standard : Cotisation : 110€ - 10€ : 100€
Droit d'Entrée : 30€
Perçu à l'adhésion uniquement la 1^{ère} année
Total à régler : **130€**

FORMULE 2 Soutien : Cotisation : **150€ - 10€ : 140€**
Sans droit d'entrée – Inclus les réunions d'information organisées dans l'année dans des locaux extérieurs au siège.

Date : Signature :

Payé par : Chèque : Carte bleue : Virement : IBAN FR76 1562 9027 1500 0454 2090 101 BIC CMCIFR2A

*Revue 25 Millions de propriétaires : **Versio**n Papier **Versio**n Numérique

Loi n° 78-17 du 16 janvier 1978. Les informations ci-dessus ne seront utilisées qu'à des fins de gestion interne. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification, qui peut être exercé auprès de l'UNPI Nord de France 21 rue d'Inkermann 59000 LILLE.

Nos Services



Bureaux ouverts du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Commandes d'imprimés par Téléphone au 03 20 57 42 38 ou par Courriel : unpi5962@orange.fr

Permanences Téléphoniques Juridique : 11h à 12 h et 13h30 à 14h30

Consultations avec Virginie MICHEL (Gestion locative) du Lundi au Vendredi de 14h30 à 16h30 sur Rendez-Vous

Consultations Spécialisées Gratuites



Profitez de consultations gratuites dans le cadre de permanences mensuelles avec nos spécialistes en nos bureaux

RdV : 03 20 57 42 38



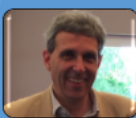
Notaire : Maître Cécile DHAENE-JONVILLE

- Tous les 1^{er} Mercredis du mois
- De 14h à 16h30



Huissier de Justice : Maître Laurent DEKERLE

- Tous les 2^{ème} Jeudis du mois
- De 14h à 16h30



Avocat : Maître Laurent CALONNE

- Tous les 3^{ème} Vendredis du mois
- De 9h à 11h30



Architecte : Thomas DENTURCK

- Tous les 1^{er} Lundis du mois
- De 9h à 11h

Nos Partenaires

